

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 16.11.2013

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL
MM. MOY – JAN – JEHAN – Mme VALLEE – M. LE BIHAN
Mmes BOISHARDY – CHOUPEAUX

Absents excusés : M. BIDAN – pouvoir à M. TACHON
M. LE TINNIER – pouvoir à Mme BOISHARDY
Mme LE BARS – pouvoir à Mme CHOUPEAUX

Absents : MM. GETAIN - LE CORRE - HICQUEL

Secrétaire de séance : M. TACHON

APPROBATION DES STATUTS DE LA CIDERAL

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le projet de statuts adaptés suite à la fusion avec le pays d'Uzel-près-l'Oust, le Pays de Corlay, les communes de Caurel, Saint Gilles-Vieux-Marché et Saint-Guen.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE les statuts de la nouvelle communauté de communes - qui prend la dénomination de « CIDERAL » - tels que présentés en annexe de la délibération ;

Le Conseil Municipal s'interroge sur le devenir du CAC SUD et demande un débat au sein du Conseil Communautaire pour l'intégration du CAC SUD dans les statuts au même titre que l'ACSE.

TRANSFERTS DE CREDITS :

Le Conseil Municipal vote diverses modifications budgétaires d'équilibre au sein du budget de fonctionnement.